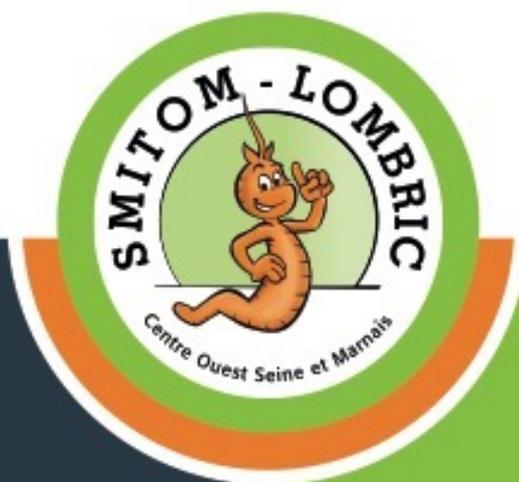




# PROJET DE **RÉAMÉNAGEMENT** **DU SITE INDUSTRIEL** DE VAUX-LE-PÉNIL

Concertation préalable  
du 13 mars au 24 avril 2023



**CAHIERS D'ACTEURS**  
mode d'emploi

# PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE INDUSTRIEL DE VAUX-LE-PÉNIL

## > Qu'est-ce un cahier d'acteur ?

Le cahier d'acteur est une des possibilités offertes d'apporter une contribution écrite et argumentée selon un format spécifique au projet de réaménagement du site industriel du SMITOM-LOMBRIC à Vaux-le-Pénil dans le cadre de la concertation préalable qui se déroule du 13 mars au 24 avril 2023.

## > Qui peut déposer un cahier d'acteur ?

La contribution sous la forme d'un cahier d'acteurs doit émaner d'une personne morale : collectivité locale, association ou collectif d'associations, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public, parapublic ou privé, etc.

Les personnes physiques ont la possibilité de déposer des questions et/ou contributions via une rubrique dédiée disponible sur le site <https://concertation-lombric.com>, y compris en format PDF dans la rubrique « Je participe ».

## > Quel est le contenu d'un cahier d'acteur ?

Le cahier d'acteur est une réflexion ou une proposition portant sur le projet de réaménagement du site industriel de Vaux-le-Pénil, objet de la concertation préalable. Il est demandé de présenter un exposé argumenté sur le propos. Le contenu et la formulation du cahier d'acteur – comme de toute contribution – doivent respecter les règles de bonne conduite, ils ne doivent ni être injurieux ni porter atteinte à une personne physique ou morale. Le contenu d'un cahier d'acteur engage la responsabilité de(s) auteur(s).

## > Sous quelle forme proposer un cahier d'acteur ?

Le cahier d'acteur est un document dactylographié de 4 pages maximum. Ces 4 pages peuvent être éventuellement complétées d'une annexe comportant cartes, schémas explicatifs, plans ou autres éléments nécessaires à la compréhension du contenu.

Il est obligatoire d'identifier l'organisme émetteur de la contribution. Un modèle de présentation est proposé au format Word. Il est disponible en téléchargement sur le site internet de la concertation du projet ou sur demande auprès du SMITOM-LOMBRIC.

[Télécharger le gabarit du cahier d'acteur.](#)

## > Où déposer un cahier d'acteur ?

Le cahier d'acteur au format PDF peut être déposé sur le site internet de la concertation (<https://concertation-lombric.com>) dans la rubrique « Je participe » > « Cahiers d'acteurs ».

## > Que se passe-t-il une fois le cahier d'acteur déposé ?

Si après analyse de son contenu, le cahier d'acteur est considéré comme recevable par le SMITOM-LOMBRIC et les garants, il est publié sur le site internet de la concertation.

Un courriel est envoyé à l'adresse contact communiquée au moment du dépôt, informant de la publication ou non du cahier d'acteur.

Le SMITOM-LOMBRIC se réserve le droit d'apporter une réponse argumentée qui sera publiée sur le site internet de la concertation.

Les cahiers d'acteurs publiés sur le site internet de la concertation et les éventuelles réponses sont portés au bilan de la concertation.